

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022.**

TRAVAUX ET DEPENSES REALISES :

Rechargement des voies de champs pour 1683,60€.

Réparation du radar pédagogique.

Réalisation et installation d'un panneau inaugural et achat de cartes d'invitation pour la Salle des 2 Lys.

Contrôle des poteaux incendie.

TRAVAUX ET DEPENSES PREVUS :

Le remplacement des éclairages des bâtiments avec le passage en led pour des économies d'énergie pour un coût de 3264,25€ : travaux effectués par des conseillers.

Changement du réseau électrique dans la rue de la Lys suite aux dégâts liés à la tempête.

La chicane dans la rue de Saint-Venant sera installée définitivement dans le but de réduire les nuisances sonores dues à la pompe de relevage située sous la chaussée. Travaux à la charge de la CABBALR.

Réfection des chéneaux à l'église pour un coût de 4221,53€.

Réglage et déplacement du limiteur de son dans la salle des 2 Lys de façon à le rendre plus efficace : un rdv est fixé avec l'entreprise Duyme.

Les dossiers concernant la vidéoprotection et l'aménagement du dépôt à betterave sont toujours en cours.

Devis en cours pour l'abattage de peupliers au terrain de sports.

Remplacement d'un store à l'école.

FINANCES COMMUNALES :

Le budget supplémentaire 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 18683,07€ et en dépenses et recettes d'investissement à 75000€.

SALLE MULTI-ACTIVITES :

L'inauguration a eu lieu le Samedi 15 octobre 2022 en présence de nombreuses personnalités.

Tarifs de la Salle des 2 Lys au 01 janvier 2023 :

TARIFS 2022 SALLE DES 2 LYS	SAINT FLORIS	EXTERIEUR
Location de la Salle	400€	600€
Vin d'honneur	250€	350€
Caution	1000€	1000€
Acompte	100€	100€

ANCIENNE SALLE :

Suite au passage de la commission de sécurité, l'ancienne salle ne sera plus louée et servira uniquement pour le sport à l'école et aux manifestations associatives.

DELIBERATIONS :

Pour le changement de tarif de garderie soit 14€ la carte de 20 présences au lieu de 13€ au 01.09.22.
Pour les services mutualisés de la Communauté Artois Lys : maintien du service relais petite enfance et de l'instruction du droit des sols.

Suppression au 31.12.2022 de l'animation jeunesse, prestations techniques liées à la voirie, fauchage et balayage. Des devis pour la réalisation de ces prestations en interne sont actuellement en cours d'étude pour l'année 2023.

Pour la nomination d'un correspondant incendie et secours.

PLANTONS LE DECOR :

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane a décidé de renouveler l'opération d'achats groupés d'arbres et arbustes. Si vous êtes intéressés, les dossiers sont disponibles en mairie.

Date limite de commande : avant le 22 décembre 2022.

PRIME LYCEEN : RAPPEL

Afin de bénéficier de la prime d'un montant de 25€, il faut déposer un certificat de scolarité et un RIB en mairie **avant le 29 octobre 2022.**

SUBVENTIONS :

Les demandes de subvention pour les associations sont à déposer en début d'année.

UNISCITE :

C'est une association française qui propose aux jeunes un engagement solidaire d'au moins six mois à temps plein en service civique. L'association propose des rendez-vous individuels ou des permanences sur inscription auprès des habitants sur l'accompagnement numérique.

Si vous êtes intéressé par cette action, merci de nous transmettre vos coordonnées en mairie au plus tard **pour le mercredi 30 novembre 2022.**

CATASTROPHE NATURELLE :

Si vous avez des dégâts dus à la période de sécheresse (fissures..), vous pouvez déposer un dossier avec photos en mairie ou par mail à mairie-stfloris@nordnet.fr. Ceci en vue de transmettre une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

DECHETS VEGETAUX :

La collecte a lieu tous les lundis matin à partir de 4h30 jusqu'au lundi 14 novembre 2022.

Celle-ci concerne les tontes de pelouse, les fleurs et feuilles mortes, les résidus de débroussaillage et les tailles de haies et arbustes.

RAPPEL : Il est demandé à tout propriétaire d'animaux domestiques de ramasser les déjections sur les trottoirs tout comme sur les propriétés des voisins.

Cantine : les réservations de repas pour la semaine suivante doivent être effectuées au plus tard le jeudi avant 12h00.

INFORMATIONS DIVERSES :

Dimanche 30 octobre : Bourse aux jouets organisé par le Comité des fêtes.

Mardi 01 novembre : 10h45 Cérémonie du Souvenir Français.

Vendredi 11 novembre : rdv à 10h45 aux Monument aux Morts pour la commémoration de l'Armistice 1918.

Téléthon : Une urne est à disposition en mairie jusqu'au vendredi 02 décembre à 17h30.

OUVERTURE MAIRIE :

Modification des horaires depuis le 01 septembre 2022.

Lundi et Mercredi : 9h00-12h00.

Mardi : 14h00-18h00.

Jeudi : 14h00-16h00.

Vendredi : 13h00-17h30.